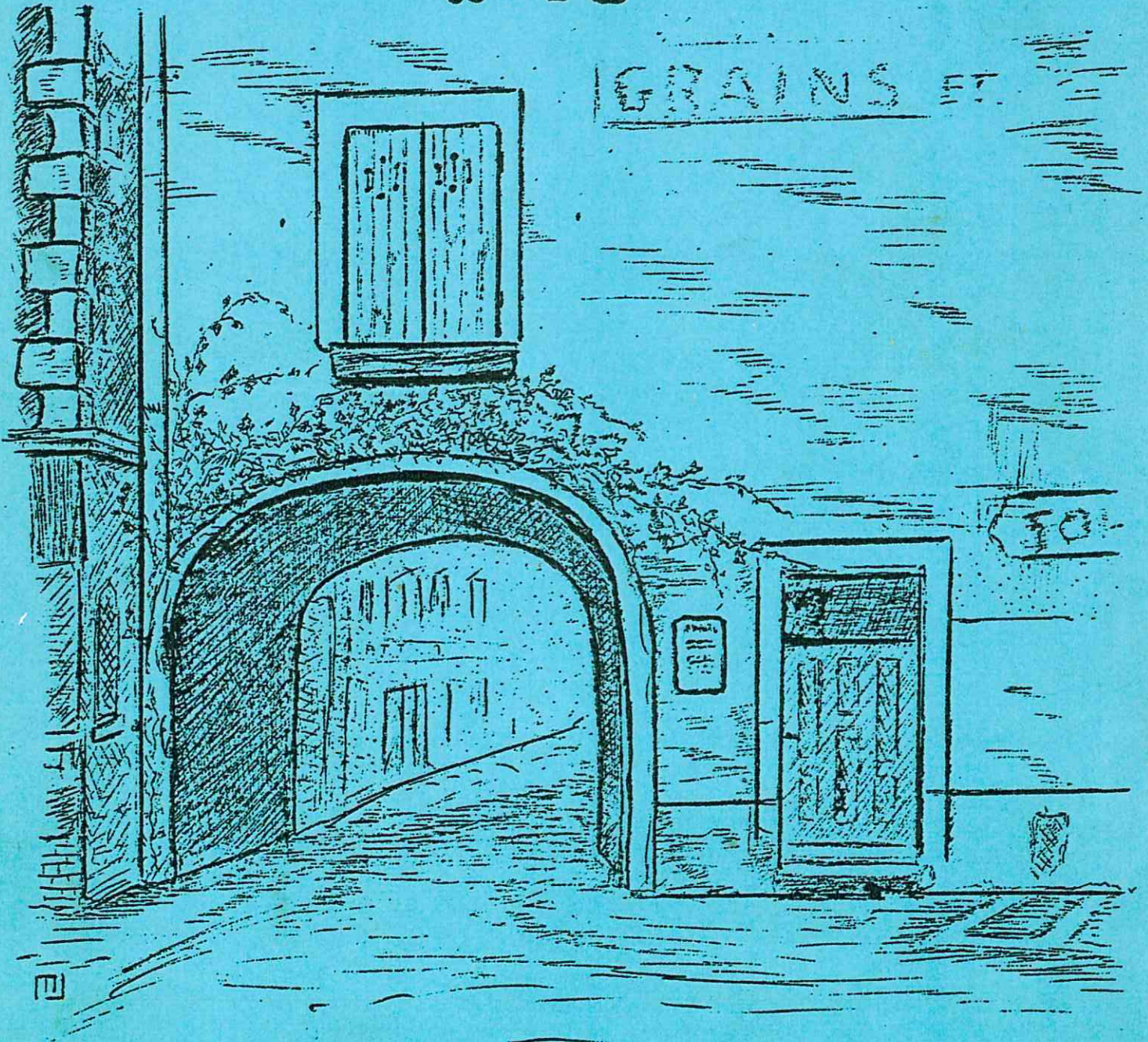


LE MACLAIRE

no 13



PAGES	
1	Sommaire
2 à 5	Le mot du Maire
6	Moto-Club
7 à 11	Irrigation
12 - 13	Club 3 ^{eme} Age
14	Avec nos pompiers
15	A.D.P.C. Protection Civile
16 - 17	A.E.P. Ecole Privée
18 - 19	Maison Familiale "Le Pilat"
20 - 21	Vive la Musique
22 à 24	Société de Chasse
25 à 27	Parlons... Sauvissons
28 - 29	Classes en 7
30 à 33	Tennis-Club de Maclos
34	Etat Civil

Illustrations intérieures de Frédéric Derieux

Le mot du Maire



Le conseil municipal a dû faire face en ce premier semestre 87, à une accumulation de réalisations ou de projets : jugez-en vous même.

Nous les citerons dans l'ordre chronologique :

- La salle polyvalente à l'école publique a été opérationnelle en ce début d'année, les travaux d'aménagement extérieur (reconstruction du mur de clôture, les deux courtes dans le jardin) ont été réalisés au printemps. Nous sommes actuellement dans l'attente du versement de la subvention départementale soit 202.000 Frs. Un dernier mot pour remercier le propriétaire contigu, qui en laissant le passage dans sa propriété, a grandement facilité le travail des entreprises.

- Opération FADEL des Etablissements Balaÿ

Ce projet adopté par délibération du conseil municipal le 2 janvier, a connu beaucoup de vicissitudes. Il a été approuvé définitivement par le conseil général le 7 mai.

La zone industrielle est actuellement réalisée, non sans difficultés. Nous étions à la fois en présence d'une zone marécageuse, et d'une zone granitique particulièrement "coriace". Ajoutez à cela les mauvaises conditions climatiques de ce printemps, tout ceci n'a pas permis de respecter le planning que l'on s'était fixé. Néanmoins la chaîne d'encollage devrait être opérationnelle courant septembre, et permettra l'embauche de 18 personnes. Nous avons obtenu récemment, l'aide régionale à l'emploi en milieu rural, soit 400.000 Frs.

Nous allons entreprendre prochainement dans les deux zones industrielles des Barges, des travaux complémentaires d'assainissement, d'adduction d'eau, et de voirie. Coût de cette opération : 550.000 Frs, subventionnée par la région dans le cadre du contrat de pays à hauteur de 130.000 Frs.

Restons dans le domaine économique pour parler de l'extension de la zone industrielle des Barges (secteur du Jacquard). Cette extension a été rendue nécessaire par le nouveau projet de Soieries du Limony, qui consiste à la construction d'un bâtiment de 6000 m², en vue de l'installation d'une teinturerie. Cette réalisation a permis d'ores et déjà l'embauche d'une dizaine de personnes, actuellement en stage, et le maintient de 9 emplois.

.../...

Je signale au passage, que la société Préparation textile du Pilat, a remboursé intégralement à la commune l'opération FADEL, mise en place au début 84. Les engagements qui avaient été pris par cette société, vis à vis de la commune ont été respectés, et ce, malgré une conjoncture plus difficile.

Ce remboursement anticipé, nous a permis de satisfaire la demande des Etablissements Balaÿ, dont nous avons parlé précédemment.

- Construction mairie

Les travaux se déroulent en respectant largement le planning prévu. La livraison du bâtiment administratif, devrait intervenir au tout début de l'année 88.

Nous entendons actuellement deux sortes d'observations : la première qui consiste à dire que nous réalisons un bâtiment trop opulent, la seconde où l'on nous reproche de ne pas avoir réalisé les cintres du sas d'entrée, en pierre. Ce dernier choix, a été abandonné parce qu'il posait des problèmes techniques et surtout qu'il entraînait un surcoût de 120.000 Frs.

Cette construction ne pourra être jugée définitivement, que lorsqu'elle sera réalisée entièrement.

Je rassure au passage les contribuables. L'emprunt de 3.000.000 Frs qui a été contracté pour ce projet, n'entraînera pas une pression fiscale supplémentaire. Les annuités seront en effet compensées par des ressources nouvelles (fin d'exonération de taxe professionnelle et surtout par l'écretement des taxes de la centrale nucléaire).

- Aménagement parking mairie

Un avant projet sommaire (A.P.S.) a été présenté à la préfecture, en vue d'une subvention au titre de la D.G.E. Nous espérons que cette demande sera satisfaite. Subvention escomptée 30 % d'une dépense subventionnable de 752.000 Fs H.T.

- Construction bâtiment technique et cantine scolaire

C'est le 3è volet de cet aménagement global du centre bourg. Il pourrait-être réalisé fin 88, début 89. Le contact a été pris avec l'académie en vue de l'établissement d'un programme pédagogique et d'une subvention au titre des constructions scolaires (conseil général ou DGE). Cette dernière opération, sera en grande partie financée, par la récupération de la T.V.A. importante, payée en 87.

.../...

- Bureau de postes et logements commerciaux et locatifs

Cette réalisation qui, rappelons le, est privée, devrait démarrer prochainement en fonction de la décision nationale au titre de P.L.A.

Nous allons procéder à l'échange de terrain dont nous avons parlé dans le précédent Naclaire.

- Travaux voirie

Le croisement de la Croix Rouge est entièrement terminé, il est particulièrement réussi. Félicitations au concepteur et au réalisateur.

La commission des chemins a arrêté le programme voirie 87. Il consistera essentiellement à la poursuite de l'aménagement de la VC 5, dans les deux portions restant à réaliser, comprises entre l'école publique et la Croix Rouge. Coût de l'opération 150.000 Frs. Quant au chemin des Ridolles, il pourrait-être différé en fonction d'autres impératifs.

- Batiments communaux

Le lavoir de Goely, a été reconstruit, c'est un vestige du passé que nous avons tenu à restaurer. Il reste à aménager le puits et les abords.

La reconstruction des garages à la maison des Docteurs est en cours, l'ancien bâtiment ayant été écroulé en raison de sa vétusté.

- Equipement sportif

Le court en enrobé poreux est actuellement opérationnel, il va permettre à la section de tennis de retrouver toute sa vitalité. D'autre part le terrain de hand a été quant à lui reprofilé et regoudronné, il permettra la pratique du tennis aux débutants.

Nous étudions actuellement en collaboration avec les sociétés sportives, le réaménagement de tout le terrain de sports. Cette opération est rendue nécessaire par le fait, que nous allons être dans l'obligation de mettre aux normes réglementaires le terrain de foot-ball, à qui il manque près de 10 m en largeur et quelques mètres en longueur. Cette restructuration est possible désormais, grâce à la compréhension des propriétaires limitrophes. Nous les remercions bien sincèrement. Un A.P.S. sera présenté au conseil général prochainement en vue d'une subvention. (affaire à suivre).

.../...

Restons dans le sport pour souligner les bons résultats des équipes de jeunes de foot-ball et de l'équipe féminine de hand-ball. Bravo à tous.

Quant à la culture elle n'a pas été oubliée, puisque nos cantonniers ont aménagé une salle à la M.J.C., en vue d'installer une bibliothèque. Nous allons signer prochainement une convention avec la bibliothèque centrale de prêt de Montbrison, qui va mettre à notre disposition, outre du mobilier de rangement et de lecture, près de 1000 volumes. De quoi satisfaire tous les lecteurs.

Dans ce chapitre culturel, signalons les bonnes prestations de notre juvénile société musicale, qui a eu l'occasion de se produire récemment dans diverses manifestations importantes. Nous avons pu constater les progrès réalisés grâce à leur travail.

Un dernier coup de chapeau à tous ces responsables d'association, qui consacrent bénévolement de leur temps pour l'animation de notre commune.

Voici donc résumé, le travail de votre conseil municipal pendant ce premier semestre 87. Nous avons essayé d'oeuvrer dans tous les domaines : économique, sportif, culturel, nous espérons bien simplement, que ces réalisations soient appréciées par tous les Maclaires.

J. JUTHIER

Fête Nationale

13 JUILLET : BAL POPULAIRE

14 JUILLET : CONCOURS PETANQUE

F . N . A . C . A .

MOTO. CLUB

Le bureau signale aux membres ainsi qu'à toute personne qui serait intéressée, la mise en place d'un panneau d'affichage à proximité de la pizzeria Grenouiller, (côté le foyer).

Ce panneau comprendra :

- les manifestations motocyclistes des alentours,
- les réunions du club,
- diverses informations concernant la moto (voyage, balades, soirées, etc...).

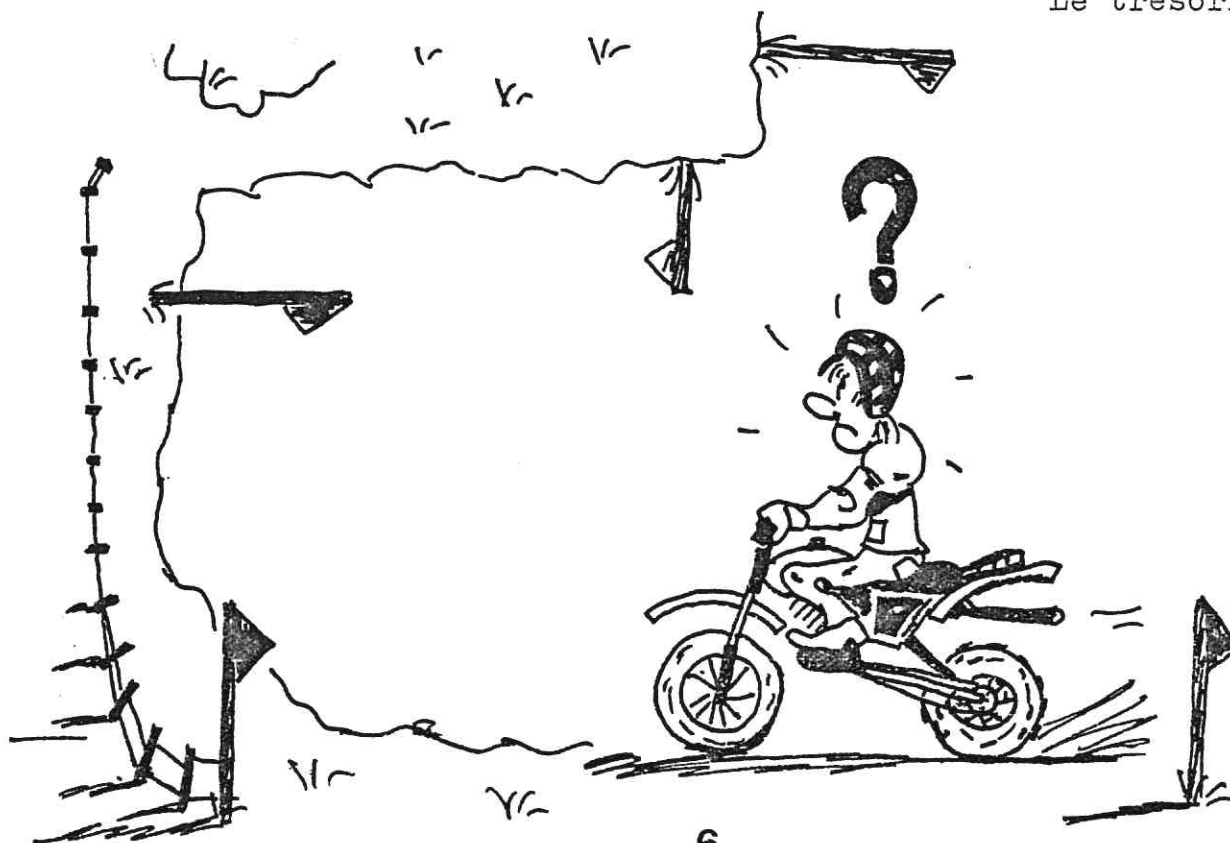
Saison été automne 87

- 6, 7 et 8 juin : sortie Vallon Pont d'Arc,
- une soirée merguez est prévue en juillet (voir panneau),
- réaménagement du terrain de cross,
- 6 et 7 septembre : rallye touristique du comité des moto-club de la Loire,
- 13 septembre : démonstration cross, en projet (le jour de la vogue).

L'ASM section motos tient à remercier la mairie pour la subvention de 1500 Frs qui lui a été généreusement attribuée pour la deuxième année consécutive.

Tous les membres du club rappellent que l'ASM section motos reste ouverte à tous les amateurs de deux roues.

Le trésorier



IRRIGATION



Aujourd'hui nous voulons traiter du problème de l'irrigation. Aussi avons-nous demandé à Mrs GUILLOT et LIMONE de bien vouloir répondre à nos questions, ce dont nous les remercions.

Demande : Pouvez-vous nous donner les origines et la situation avant les travaux actuels ?

Réponse : L'irrigation est un problème assez récent puisque la première réalisation a été faite il y a 17 ans. Il n'y avait que 30 hectares d'irrigués. L'eau était fournie par la société des eaux. C'était insuffisant et lors des grandes sécheresses, il fallait couper l'eau d'arrosage pour maintenir l'alimentation des usagers domestiques. Ensuite il y eut l'irrigation par le lac. C'était une amélioration mais là encore le manque d'eau se faisait sentir surtout en fin de saison quand le lac était vide...

Il y a 3 ans, fut créée "Association syndicale autorisée d'irrigation - A.S.A.I." des côtes sud Pilat ; les projets et les études aboutirent à la réalisation actuelle.

- D - : Pouvez-vous nous décrire cette réalisation ?

- R - : C'est une grosse affaire car il faut "remonter" l'eau du Rhône et vu la différence d'altitude il faut des moyens importants. Voici donc les détails .

- 1°/ Station dite de bas-service. Le long du Rhône près du bassin loisir de Saint Fier de Boeuf, 3 puits de 1 m 200 de diamètre sont creusés. Leur profondeur est de 18 mètres. Des pompes noyées (station d'exhaure) remontent l'eau sous 20 bars jusqu'à la station de pompage proprement dite installée le long de la voie ferrée. Le débit maximum des pompes est prévu pour 1000 m³/H à la pression de 40 bars. Cette pression est élevée car il y a une dénivellation de 300 mètres pour atteindre la bêche d'équilibrage du Mont de Thorée.

La colonne de refoulement est de 350m/m. La puissance de l'ensemble est de 1600 KVA (2160 C.V.).

- 2°/ Station dite de haut service : De la bêche de Thorée, l'eau descend par gravité dans une colonne de 400 m/m, jusqu'à la station de pompage située à la Croix de Garde. Là un groupe de pompes reprennent l'eau et sous la pression de 20 bars renvoient dans le réseau d'irrigation (pression moyenne 15 bars). La puissance de cette station est de 800 Kva - (1080 CV). (+)

.../...

(+) C.V. le cheval vapeur vaut 736 w soit 0,736 KVA.

- 3°/ Le réseau proprement dit : Il s'agit de tuyaux en fonte ductile ayant un revêtement intérieur évitant la corrosion. Les grands axes sont réalisés en 350 m/m puis la section des tuyaux diminue pour arriver en fin de parcours en 100 m/m. La longueur totale des canalisations sera de 55 kms. (20 kms sont faits cette année). La réalisation des importants travaux de terrassement et de pose a été confiée à 3 entreprises (Cholton - Montal - Petavit) et les travaux sont dirigés par le cabinet Marc Merlin de Lyon.

- D - : Donnez-nous quelques détails sur le coût de l'ensemble et l'amortissement .

- R - : Il y aura 350 hectares d'irrigués quand le projet sera terminé (actuellement 120) et l'investissement sera de 25 millions (2,5 milliards de centimes). Les subventions sont de 50 % environ (peut-être 60 %). Elles sont attribuées par la région et le département, le reste par emprunt auprès du C.A. L'amortissement est de 20 ans.

Le coût de l'abonnement est de 4000 Frs par hectare pour avoir droit à 1500 m³ d'eau par an. Cet arrosage représente un apport d'eau supplémentaire de 150 m/m soit 20 % environ des précipitations annuelles normales.

- D - : Pouvez-vous nous donner le schéma de l'ensemble et le nom des communes concernées ?

- R - : Le plan (joint à notre article) représente une irrigation desservant les communes suivantes : Saint Pierre de Boeuf, (Chezenas) et une petite partie de Limony. Maclas - Saint Appolinard - Véranne - Roisey - Besseg Lupé - Mallevall et même Chavanay (hameau La Ribaudy).

- D - : Pouvez-vous nous donner quelques détails sur le fonctionnement ?

- R - : L'alimentation est automatique et les diverses stations sont reliées par réseaux câblés souterrains. Les pompes se mettent en route suivant la demande. L'arrosage n'ayant lieu que pendant la belle saison, le réseau sera vidangé en hiver. La gestion et l'entretien sont assurés par une société fermière.

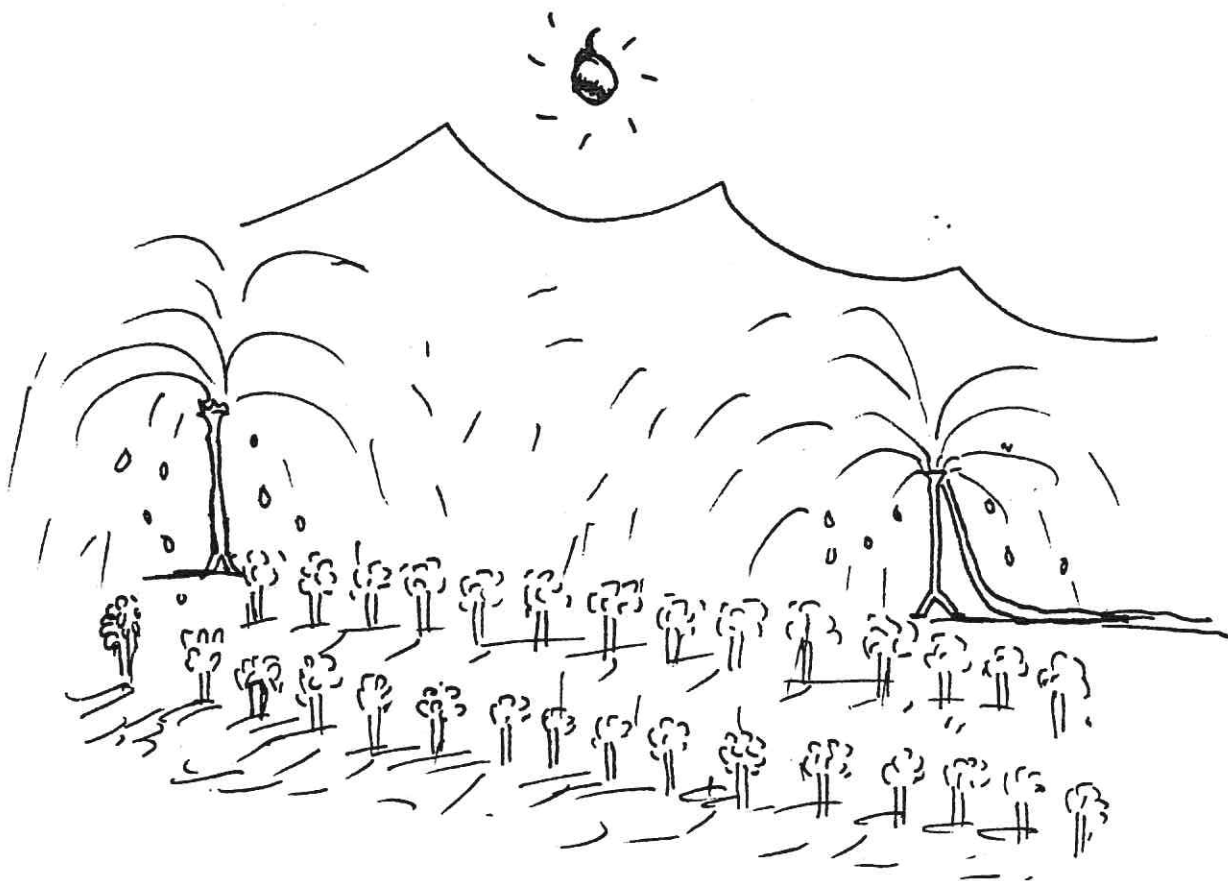
- D - : Depuis quelques années on constate une surproduction de produits agricoles. N'avez-vous pas peur d'avoir des excédents par suite de l'augmentation des rendements ?

- R - : Les fruits sont des produits de qualité et en particulier la pomme avec son label "pomme du Pilat"... Ils sont très demandés sur le marché. Donc pas de problèmes d'écoulement des produits.

.../...

- D - : Avez-vous rencontré des difficultés pour les droits de passage ?

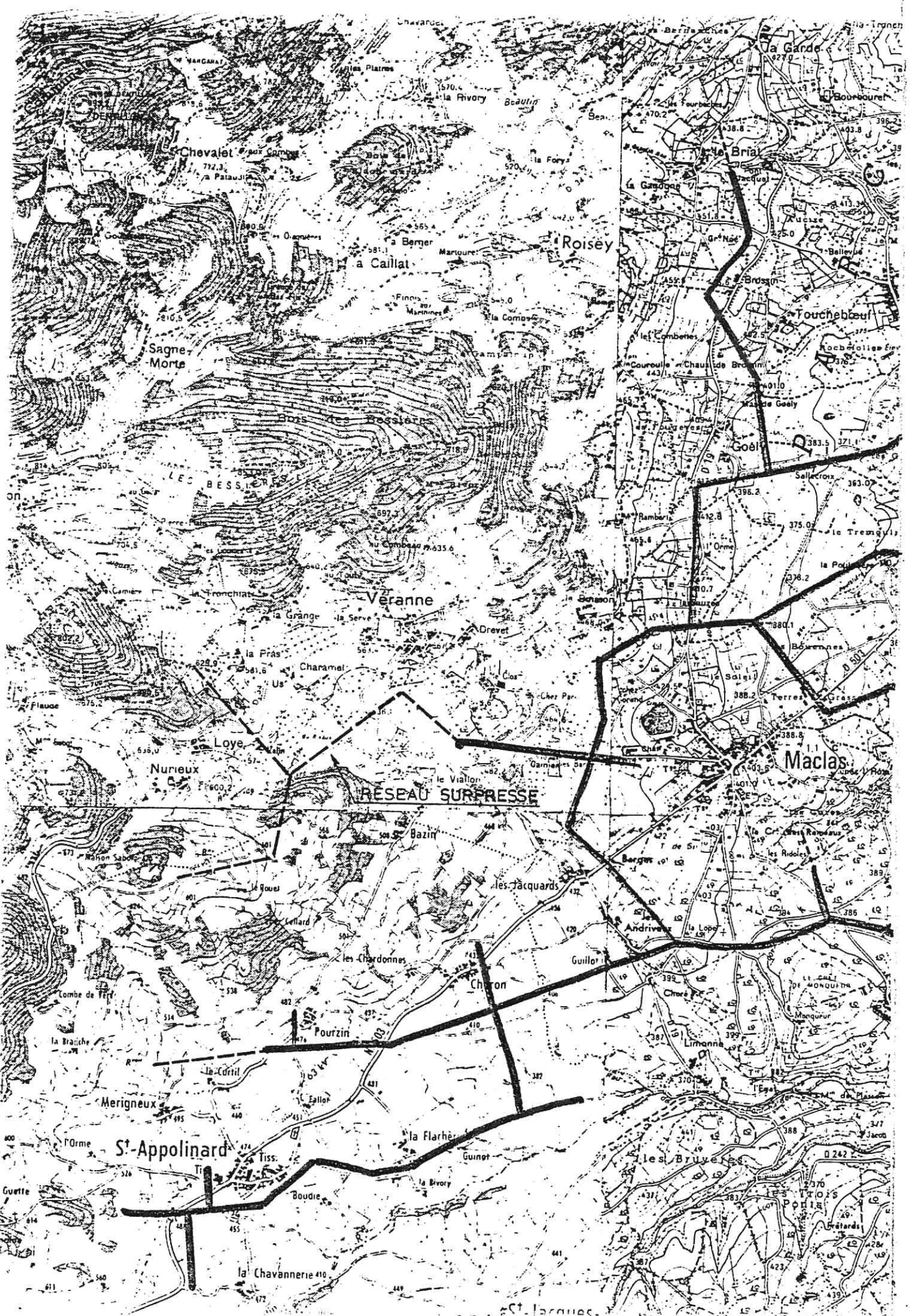
- R - : Nous remercions la plupart des propriétaires d'avoir bien voulu céder un droit de passage. Certains ont été plus réticents mais dans tous les cas nous nous sommes mis d'accord pour le grand bien de la collectivité.

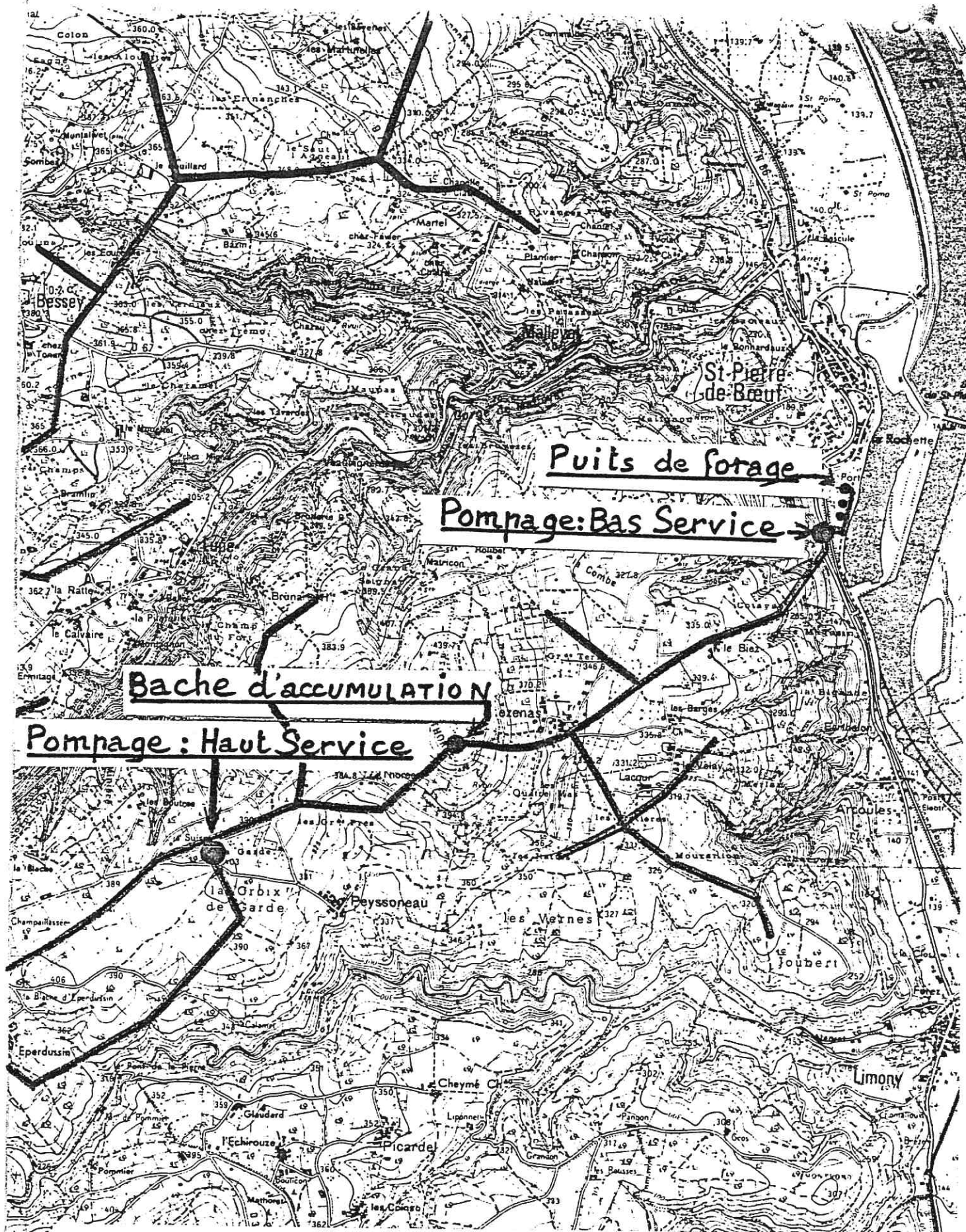


6 Septembre

SORTIE DANS LE VERCORS

AVEC VABONTRAIN





PLAN DE L'IRRIGATION

CLUB 3^{eme} AGE ~~~~

Nous vous avons dit en décembre : à la prochaine. Eh bien nous y sommes ! et voici chronologiquement les petits faits, nous concernant.

Notre assemblée générale eut lieu le 6 janvier, toujours honorée par la présence de Mr le Maire et de Madame, et de plus de cinquante participants qui en ont tous profité pour renouveler leur adhésion.

Le bureau a été reconduit sans changement.

Ce fut aussi l'occasion de tirer les rois. Quelques inscriptions nouvelles font que notre club compte toujours dans les 80 participants.

Nous avons fêté mardi gras avec plein de bugnes offertes par certains de nos adhérents.

Le 25 janvier nous nous sommes retrouvés en grande partie au repas offert, aux anciens de la commune, par la mairie. C'était très réussi, nous avons passé une bonne journée, nous en remercions la municipalité.

Le 7 avril, le repas anniversaire de notre club, qui est devenu une tradition, nous a réuni à Véranne, devant une bonne table.

Le 26 mai nous partions 44 pour notre petit voyage 1er arrêt : Montélimard pour visiter la nougaterie Chabert Guillot, où nous avons pu déguster gratuitement tous leurs produits, et faire des provisions.

Nous étions attendus à midi, à Saint Remeze chez Mr et Mme AUBERT, qui nous ont reçu très chaleureusement et servi un très bon repas.

Au retour, arrêt à Portes en Valdaine pour voir un petit atelier de tissage, vraiment de façon très ancienne, qui a intéressé beaucoup d'anciens et anciennes ouvriers tisseurs.

Il ne nous restait plus qu'à reprendre le car pour le retour. Nous avons passé une très bonne journée, qui malheureusement s'est terminée de façon bien triste, puisqu'à la sortie de l'Oriol, alors qu'il nous chantait une chanson, Mr René TRANCHAND a été terrassé par une crise cardiaque.

.../...

Malgré tous les soins prodigués par les pompiers et le SAMU, très vite sur les lieux, nous avons dû, hélas, terminer notre voyage, sans lui.

Nous avons tous été profondément choqués et le restant du voyage fut bien triste.

Nous avons aussi à déplorer le départ définitif d'autres personnes du club.

Et malgré toute cette tristesse, il va falloir essayer de continuer à faire vivre ce petit club d'anciens.

le Président

la Secrétaire

Louis Colloud

Germaine Rousseau



Avec nos Pompiers...



Le sport étant de rigueur pour les sapeurs, celui-là prend de l'ampleur.

Le 4 avril : nous étions vingt participants au cross inter-Pilat à Saint Pierre de Boeuf, de nombreuses coupes étaient remportées pour différents classements, nous citerons une 2ème place en juniors pour CHIROL Joël.

Le 24 mai : nous participions au tournoi de foot d'Anneyron (Drôme) et avons perdu la 1/2 finale contre Pierrelate.

Le 31 mai : nous étions présents au concours de pêche à Saint Lambert d'Albon. Epreuve moins sportive mais l'eau était notre élément ! CHAUVET Michel (6è) était accompagné du chef, qui s'initiait "à taquiner le bouchon".

Le lundi de Pentecôte : c'était à notre tour d'accueillir les pompiers de la région Rhone-Alpes, à l'occasion du 10ème anniversaire du tournoi de foot, dont voici les résultats :

- finale : Lyon bat Rive de Gier (vainqueur 86)
- finale complémentaire : Vienne I bat Anneyron I.

22 équipes participaient à cette journée au cours de laquelle nous avons pu apprécier les pompiers cadets de Vienne dans leurs prestations gymniques et leur manoeuvre digne de professionnels.

Toutes ces rencontres nous permettent de mieux connaître nos collègues appartenant à des corps de sapeurs pompiers différents.

Jeudi de l'Ascension (synonyme de détente) : 7 H du matin, rendez-vous à la caserne (sans sirène) pour prendre le car (non le quart) afin de se rendre rapidement à Genève, lieu choisi pour notre voyage annuel ; au cours duquel nous avons la grande joie de retrouver l'ambiance de nos anciens (toujours jeunes), et de nos plus jeunes.

Un pompier



A.D.P.C. Protection Civile

L'A.D.P.C. de Maclas (association pour le développement de la protection civile), autrement appelée : "les secouristes", compte actuellement 17 membres, se réunissant tous les premiers mardis de chaque mois à la M.J.C.

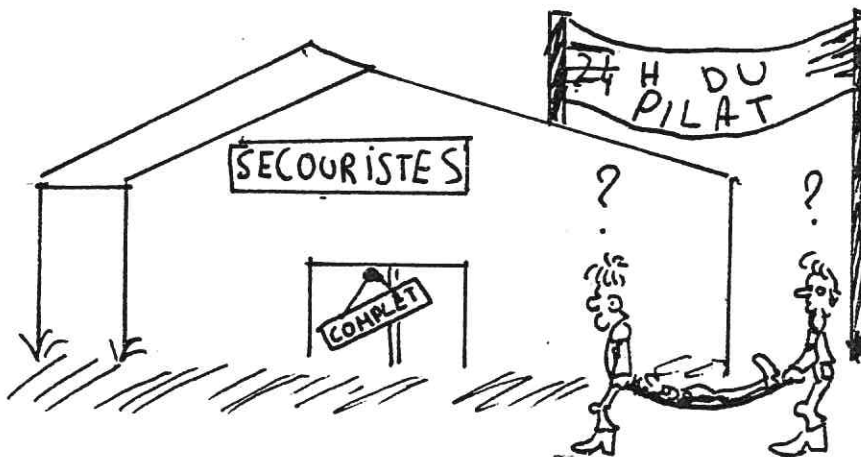
Entretien des connaissances, mise à jour des techniques nouvelles qui ponctuent régulièrement l'enseignement des différents gestes de survie, ceci dans une excellente ambiance et dans la bonne humeur. Le lieutenant des pompiers : Alain Mousset, met son savoir de moniteur au service de cet enseignement.

Afin de pouvoir continuer dans de meilleures conditions nous avons procédé à différents achats : un tableau conférencier, un ensemble diapos-cassette intitulé : prévention des accidents domestiques, manuels d'exercices pratiques de secourisme, une attelle de la jambe (gonflable), des sangles de brancards, des brancards, ainsi que des couvertures de survie.

Nous espérons être ainsi plus efficaces, tant au cours des manoeuvres et postes de secours (24 H du Pilat...) que dans d'éventuelles conférences sur les gestes élémentaires de survie ou la prévention des accidents comme ce fut le cas à Lupé, le 20 février 87.

Nous pensons pouvoir tenir notre rôle de secouriste actif dans la vie de tous les jours et nous travaillons pour cela.

J.P. CROUZET



A.E.P. Ecole Privée



Que veut dire A.E.P.

Association d'éducation populaire

L'A.E.P. assure la gestion de l'école, l'entretien des bâtiments et du matériel scolaire, du chauffage de l'école et de la rémunération de l'aide maternelle et des charges sociales de tout le personnel.

Que veut dire A.P.E.L.

Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

L'A.P.E.L. collabore avec les enseignants à la bonne marche de l'éducation scolaire des enfants, organise des réunions parents-enseignants et s'occupe aussi des activités d'éveil, de visite de musée, de sorties scolaires qui ont lieu en fin d'année.

Dans quelques jours l'année scolaire 86-87 va se terminer, nous avons pensé qu'il serait bon de faire un petit bilan de tout ce qui a été fait pendant cette année.

Sur un plan éducatif, les enfants petits et grands ont suivi leurs cours avec attention, ils ont été studieux tout au long de cette année.

Sur le plan activités scolaires, comme déjà depuis quatre ans, un après-midi tous les quinze jours, des mamans viennent aider les enfants pour les travaux manuels. Cette année, ils se sont initiés à la peinture sur soie, ils ont décoré des miroirs, réalisé des jardins japonais, des poupées en chiffons, des corbeilles en rotin, des tableaux en allumettes, des bijoux en perles, du macramé, et encore beaucoup d'autres belles choses.

En hiver, les enfants de la classe maternelle et ceux du C.P. sont allés faire de la luge.

Au mois d'avril, les enfants du C.E. et du C.M. sont allés visiter les fouilles gallo-romaines à Saint Romain-en-Gal.

L'A.P.E.L. et l'A.E.P. ont organisé un concours de belote qui a été une bonne réussite et un bal. Puis le dimanche de Pentecôte, malgré un temps maussade a eu lieu la kermesse annuelle.

.../...

Les enfants de chaque classe avaient préparé grâce à leurs maitresses une danse ou un chant mimé. Un groupe folklorique avait animé avec leurs danses également ce spectacle. Petits et grands étaient enchantés d'avoir passé une très bonne journée.

Le bureau A.E.P. et A.P.E.L. remercie toutes les personnes qui ont apporté leur concours pour le bon déroulement de cette manifestation soit par leurs dons ou par leur présence.

Ecole privée mixte
"La brise du Pilat".



UNE STRUCTURE D'ACCUEIL

AU SERVICE DE TOUS

LA MAISON FAMILIALE DE VACANCES " LE PILAT " .

Beaucoup de Maclaires connaissent la Maison Familiale du Buisson soit pour en avoir entendu parler, soit pour avoir, un jour, utilisé les locaux (réunions, visites, repas).

Mais l'origine des M.F.V., leurs buts sont-ils bien perçus ?

Ces quelques lignes vont tenter d'y répondre. Le tourisme associatif est né grâce à la loi de 1936 qui accordait 12 jours consécutifs de repos... payés par l'employeur aux salariés du commerce et de l'industrie.

Comment utiliser ces congés... Rester chez soi ? Partir, mais où ?

Aussi des associations, animées par des militants familiaux ou syndicalistes, se sont créées pour faire quelque chose dans le domaine tout neuf des loisirs et des vacances.

Et c'est ainsi qu'au fil des années et surtout depuis les années 1960, des Centres de Vacances se sont créés à travers notre pays.

A l'origine, Centres autogérés par les familles elles-mêmes où chacun apportait ses idées et ses compétences pour améliorer un bâtiment vétuste, assurer bénévolement accueil, animation, cuisine, etc...

Epoque dont les Anciens gardent une certaine nostalgie.

Puis les associations se sont structurées, ont recherché des aides financières auprès de l'Etat et des Collectivités locales pour construire, rénover, gérer, ont engagé des salariés.

Enfin beaucoup de Centres sont devenus permanents grâce à l'accueil de Retraités et de classes de découvertes.

Mais depuis quelques années, la crise économique, la suppression des aides financières de l'Etat ont obligé chaque association gestionnaire à beaucoup de prudence et à beaucoup de rigueur.

De plus, les goûts des usagers ont évolué, on part moins longtemps, mais plus souvent. La location, le gîte sont plus recherchés que la pension complète car moins coûteux et moins contraignants.

.../...

Il faut donc s'adapter...

Et "Au Buisson" où en est-on ?

Créée en 1972, saisonnière jusqu'en 1976, la M.F.V. réalise en moyenne 22.000 journées par an, réparties par tiers entre familles et groupes, retraités, classes de découvertes.

La capacité "Au Buisson" est de 120 lits répartis dans 37 chambres auxquels il faut ajouter 30 lits et 14 chambres à l'annexe de Bessey.

La responsabilité générale est assurée par une association sans but lucratif dont tous les membres sont bénévoles. Le Président actuel est Mr Olivier CUIILLERON de Chavanay.

L'équipe de travail salariée est chargée d'assurer hébergement, restauration, animation, dans le cadre d'un budget déterminé par le Conseil d'Administration.

La totalité des ressources provient des produits des séjours. La Maison Familiale ne vit que grâce aux personnes qui y séjournent.

Les investissements réalisés depuis la création ont permis d'offrir un équipement bien adapté à chacun. Ils représentent, toutefois une charge fixe de 25.000 Frs par an de remboursement d'emprunt soit plus de deux millions de centimes par mois.

Depuis quelques jours, une piscine apporte un plus à la qualité des séjours. Ce nouvel équipement, devenu indispensable, sera ouvert aux familles de Maclas, hors saison.

Depuis sa création, l'association s'est toujours attachée à être au service de tous : quelque soit son niveau de vie, quellesque soient ses options politiques ou religieuses.

Bien souvent, une cohabitation polie mais réservée s'est transformée en amitié sincère entre des groupes ou des personnes bien différentes.

Ici "Au Buisson" en vivant ensemble soit pour un temps de travail, soit pour un temps de vacances, on peut trouver compréhension et respect des idées de chacun.

Et si les Maisons Familiales étaient surtout cela ?



Vive la Musique..



Si la musique adoucit les moeurs, elle permet aussi, à Maclas, de réunir 80 musiciens dont 45 jouent à l'harmonie sous la baguette de Georges PERREAL. Eh oui! la société musicale est en perpétuelle mutation et ne finit pas de grandir... GRANDIR ! la preuve... 10 jeunes musiciens de la classe d'orchestre âgés de 11 à 14 ans ont rejoint les rangs de l'harmonie, cette année. D'ailleurs, le public a dû s'efforcer de se lever, pour chercher du regard ces petits artistes à demi cachés derrière leur pupitre et leur instrument parfois aussi volumineux que leur corpulence ! Ainsi mercredi 27 mai, Christelle et Laurent BROSSY, Sandrine CHARDAIRE, Berthrand LACARELLE, Raphaël METZGER, Samuel PAUME, Loïc PARET, ont joué pour la première fois devant le public maclaire !

Le programme 86-87 est à ranger précieusement dans les archives puisqu'il a permis aux musiciens d'approfondir et d'améliorer leur niveau musical sur des thèmes très variés. Talent ? on peut sans aucun doute, commencer à en parler : en effet, l'animation du congrès d'une grande compagnie d'assurance à Lyon a demandé aux jeunes maclaires de jouer devant plus de 4000 personnes ! Journée bien émouvante où chaque musicien restait fortement concentré sur sa partition car à Eurexpo, pas question de jouer "le petit vin blanc", ou d'échapper "un canard".

Le stage à Marhles en février a prouvé que la société n'était pas seulement une harmonie sur le plan musical mais reflétait également l'harmonie entre les différentes générations et tranches d'âges. Après de longues heures passées à répéter et à ajuster les notes et sonorités, rien de plus naturel que de se défouler sur les pistes de ski de fond ou tout simplement ... avec des pelochons ! Il est à noter que ce sont les anciens qui lançaient les offensives mais sous les roulements de tambours, les plus jeunes les rapatriaient dans leur camp avec de bons maux de tête !

Ainsi la saison musicale s'achève sur une note optimiste, les prestations à Saint Régis du Coin, Pélussin, Lyon et Marhles ont permis à la société de se faire apprécier et connaître. Le concert à Maclas du 27 mai, regroupant les 45 musiciens et 120 choristes pour interpréter le célèbre "Nabucco" de Verdi fut tout simplement "grandiose" et l'accord final confirma l'aptitude artistique des musiciens.

.../...

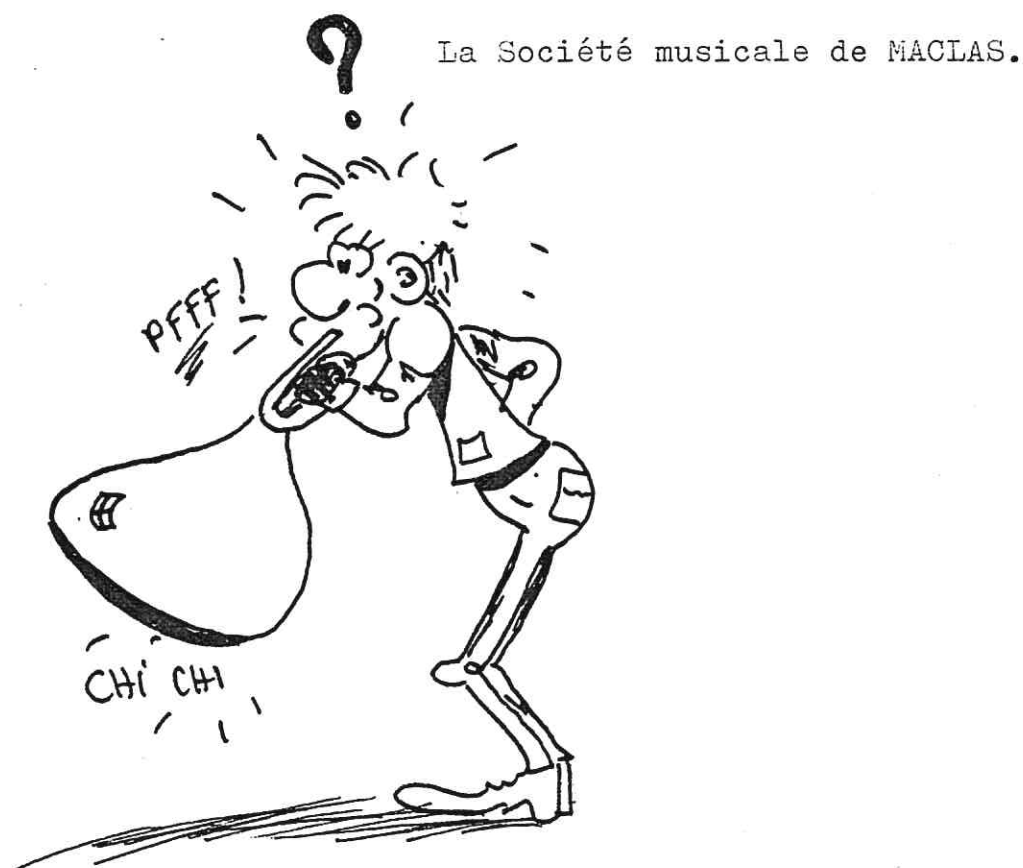
Ce concert n'était pas à manquer, et les maclaires qui auraient pu d'avantage occuper les bancs vides pourront écouter le travail effectué "à bas-bruit" pendant l'année sur le disque enregistré dernièrement, disque de 33 cm déjà en vente !

Les projets 87-88 restent à débattre, la société pense s'exécuter d'avantage à l'extérieur, célébrer "la fête de la musique" le 21 juin et prévoit peut-être une autre mise en scène pour animer ses concerts... Les musiciens ne manquent pas d'ambition, laissons leur le temps d'exploiter leurs idées... voire même... les vôtres, vos suggestions seraient les bienvenues.

La saison prochaine, de nouveaux cours de solfège seront mis en place, ces cours sont dédiés aux enfants âgés de 6-7 ans ; pour tous renseignements, s'adresser au bureau.

Pour conclure, souhaitons longue vie à la société qui n'est pas près de périr car le dévouement de son président Laurent JUTHIER et l'aide importante apportée par la jeune progéniture permettent aux anciens "de se relacher un peu".

Espérons qu'à l'avenir, cette société musicale continuera à faire vibrer avec autant d'éclat le coeur de tous ceux qui aiment et apprécient la musique !



Société de Chasse



Maclaire: Jean Sauvignet, vous êtes l'actuel président de la chasse de Maclas. Vous avez accepté d'expliquer aux maclairés ce qu'est la société de chasse. Tout d'abord, qu'elle est son origine ?

- R - : La société de chasse a été fondée en 1946 sous le nom de "les chasseurs réunis", regroupant 4 communes : Bessey, Malleval, Roisey et Maclas; mais chaque société communale garde son autonomie. Depuis 1985 la société de Roisey étant passée en A.C.C.A. (association chasse communale agréée) s'est retiré du groupement.

Le premier conseil d'Administration était composé de :

- président : Jean GAY
- vice président : Aimé CHETOT
- secrétaire : Aimé CHETOT
- trésorier : Antonin MARION

administrateurs : Bernard Claude, Guigal Max, Peyssonneau Henri et Rondet Pierre.

Jean Gay le premier président de la société de chasse était un président d'une grande rigueur, et très exigeant afin que les chasseurs soient respectueux des règles de la chasse.

Le C.A. actuel est composé de 15 membres:

- président : Jean Sauvignet
- secrétaire : Roger Roux
- trésorier : Roger Alléon
- membres : Maurice Chirol, Paul Fanget, Louis Chaize, Marcel Blanc, Celle Georges, Linossier Marcel, Didier Cotte, Blanc Michel, Corompt Christophe, Garnier Thierry, Edouard Wrobel, Chardaire Jérôme.

Tous sont très dévoués. Depuis l'année dernière une équipe de jeunes est venue renforcer ce bureau, je pense qu'ils feront de bons gestionnaires, car la chasse de nos grands pères est terminée, certains chasseurs ont gardé ces habitudes : leur devise c'est de tout détruire.

- M - : Depuis quelques années, il faut passer un examen du permis de chasser. Comment ressentez-vous cette nouvelle législation ?

- R - : Le permis de chasse a toujours existé, celui qui voulait pratiquer ce sport en faisait la demande en Mairie. Mais de puis quelques années, il faut subir un examen assez sévère à l'aide de diapositives, où il faut répondre (si je ne me trompe pas) à 21 questions, qui évoquent la gestion de la chasse (très important) et la connaissance de tous gibiers.

.../...

- M - : Combien de sociétaires, et quelles sont les qualités d'un bon chasseur ?

- R - : La société de chasse de Maclas compte actuellement 70 chasseurs, environ. On constate depuis quelques années une diminution du nombre.

Les qualités requises pour faire un bon chasseur sont d'abord des qualités physiques : bonne accuitée visuelle, bon marcheur, et de très bons réflexes. Ensuite le chasseur doit avoir un comportement de vrai chasseur, c'est à dire, respecter le bien d'autrui.

De toute façon, la chasse est un loisir et surtout un sport. Or comme tout sport qui se respecte, il y a des règles et ces règles sont les lignes de conduite du vrai chasseur.

- M - : Quels gibiers trouve-t-on à Maclas ?

- R - : On trouve du lièvre sur tout le territoire de la commune, il est assez abondant, grâce aux réserves de chasse créées, une sur le plateau des chaux, et une jumelée à celle de Bessey du côté de Salle Croix.

Un peu de lapins, qui se reproduit naturellement, car il est considéré nuisible, alors défense de lacher des reproducteurs, mais la myxomatose qui sevit sur certains secteurs se charge bien de les détruire. Est-elle naturelle ?, ou autre, on ne peut savoir, car cette bestiole cause quelques ennuis aux cultures, arbres fruitiers et vignes, depuis quelques années, nous participons à la protection des cultures.

La chasse aux chevreuils est différente des autres chasses ; elle se pratique en battue organisée sous la responsabilité d'un chef de battue. Le règlement est très sévère, avec le tir à balle obligatoire. Il faut que les participants soient prudents, tous les chasseurs peuvent y prendre part.

Le nombre de chevreuils à tirer est fonction de l'attribution de bracelets qui nous sont attribués par le Préfet.

On trouve aussi du faisan et des perdrix.

- M - : La reproduction naturelle du gibier est-elle suffisante ? où si vous faites des lâchers de gibiers ?

- R - : Pour le lièvre, nous faisons des lâchers de trio ! 2 femelles et 1 mâle, ceci dans un souci de repeuplement. Les lièvres sont achetés en Europe Centrale, mais avec deux inconvénients majeurs, le prix élevé du trio, et par son inadaptation au climat, nous avons une perte de 70 % environ. Actuellement, des élevages commencent à fonctionner en France, et avec, l'avantage d'être moins cher, la Fédération départementale de la chasse subventionne l'achat de lièvres français.

Le faisan se reproduit au printemps et nous essayons de revenir aux souches naturelles, car le faisan d'élevage lâché dans la nature n'a aucune défense, et se laisse facilement tuer - ce qui est dommage -.

.../...

En ce qui concerne la perdrix, c'est différent, nous avons constitué dans le canton un **G.I.C.** (groupement d'intérêt cynégétique) sur la perdrix. Ceci dans un souci de repeuplement, car cette espèce disparaissait complètement de la région. Pendant trois ans, la perdrix est sous surveillance et donc protégée. Par conséquent, ce gibier ne doit pas être la convoitise des chasseurs.

- M - : Pour lâcher du gibier et faire du repeuplement, il faut des fonds assez importants. Quels sont les moyens que vous employez pour réunir suffisamment d'argent ?

- R - : Nous investissons en moyenne 50.000 Frs par an. Pour avoir cette somme, nous organisons des fêtes, tels que bals, tir aux pigeons d'argiles (ball-trapp) et la carte de sociétaire.

Pour l'organisation de ces manifestations, sur 70 sociétaires, nous sommes environ 25 à 30 chasseurs à se dépenser pour le bon déroulement de ces fêtes ! Je comprends bien que ce n'est pas toujours agréable de passer deux journées pour le tir aux pigeons, ou une nuit à la salle des fêtes pour un bal !... Je me permets d'excuser les chasseurs qui sont d'un âge, ou retenus pour des activités familiales ou personnelles, et pourtant le jour de l'ouverture de la chasse, tous les chasseurs sont là !

- M - : Jean Sauvignet, merci d'avoir répondu à nos questions et ainsi de participer à l'élaboration du "Maclaire".

26 JUILLET
A.G. DE LA CHASSE
9 H. SALLE DES FETES

5.6 SEPTEMBRE
BALL TRAPP
SOUPE AUX CHOUX
DIMANCHE MATIN

Parlons.... saucissons....

L'équipe du Maclaire s'est rendue à la Salaison. Nous avons été reçus par Monsieur BOREL qui a bien voulu répondre à nos questions. Nous le remercions vivement.

- D - : Donnez nous la date de la mise en route et le pourquoi de l'implantation à Maclas ?

- R - : Le premier saucisson est sorti en avril 81. La production était de 500 Tonnes pour l'année.

Maclas a été choisi pour son climat sec et venteux (hydrométrie basse surtout l'hiver) et par son altitude, le bâtiment étant à plus de 400 mètres.

- D - : Quelle est la dimension de l'usine ?

- R - : Il y a 30.000 m² en surface déployée,
3.000 m³ en salle de conservation, basse température,
20 kms de rail pour manutention interne.

- D - : Pouvez-vous nous donner la situation actuelle ?

- R - : La production pour 1986 a été de 10.000 T et nous comptons arriver à 15.000 T soit 300 T environ par semaine. La production se répartie ainsi :

- Batons de berger :	35 %
- Saucisses sèches :	25 %
- Chaudins (ménage) :	26 %
- Jésus - rosettes - divers :	14 %.

- D - : D'où vient votre approvisionnement ?

- R - : La société "Jambon cru d'Aoste" possède un élevage de porcs dans les Landes. Ce dernier nous fournit un contingent que nous complétons avec des apports venant de la région Rhône-Alpes et de Bretagne. A noter qu'il y a également des apports étrangers pour 20 % venant de Hollande, Allemagne, Belgique et Danemark. Les porcs élevés dans les Landes sont nourris uniquement au maïs, ce qui permet de produire de gros "jambons de qualité", et d'avoir un label "couronne d'Or". Notre stock permanent est de 600 à 700 T.

- D - : Quel est le cheminement de la fabrication ?

- R - : Les porcs sont tués à Chambéry et les carcasses amenées à notre usine d'Aoste pour être découpées et désossées. La viande revient à Maclas pour le processus de fabrication :

....f....

- Décongélation,
- Pré-hachage au cutter,
- Hachage fin au broyeur avec grilles pour calibrage,
- Adjonction de l'assaisonnement poivre en grain 1 %, poivre moulu 2 à 3 %, sel, sucre, salpêtre, olives, et noisettes s'il y a lieu;
- Pétrissage et mise en frigo de maturation pendant 48 H,
- Embossage à la machine automatique ou à la main suivant le cas - les boyaux sont naturels (chaudin ou menu de porc), ou reconstitués artificiellement (fibres d'animaux). Il n'y a pas de synthétique.
- Etuvage : 4 à 8 jours,
- Séchage : 3 à 6 semaines,
- Brossage, poudrage, étiquetage et conditionnement. Les viandes utilisées proviennent de la bardière, de l'épaule, de la poitrine et du jambon. La teneur en gras varie de 22 à 28 %.

- D - : Parlez-nous de l'effectif et du personnel ?

- R - : Actuellement nous sommes 166 personnes (78 hommes et 88 femmes). Les temporaires représentent 10 % environ. La moyenne d'âge est de 27 ans. Suivant leur domicile, le personnel se répartit ainsi :

<u>- Canton de Pélussin :</u>	
Naclas	51
Pélussin	15
Saint Appolinard	11
Roisey	10
Bessey	7
Lupé	2
Véranne	2
Autres communes	12
<u>- Canton de Bourg Argental</u>	13
<u>- Département du Rhône</u>	8
- " de l'Isère	13
- " de l'Ardeche	22.

- D - : Faites-vous de l'exportation ?

- R - : Un peu, 20 % environ sur Allemagne et Belgique. Sur la France les livraisons sont très rapides. L'expédition a lieu 3 ou 4 jours après réception de la commande.

- D - : Quel est le suivi de la fabrication et le contrôle sanitaire ?

- R - : Le Docteur Jamet, responsable vétérinaire, fait le contrôle sanitaire en venant une fois par semaine, et la D.S.V. vient tous les six mois.

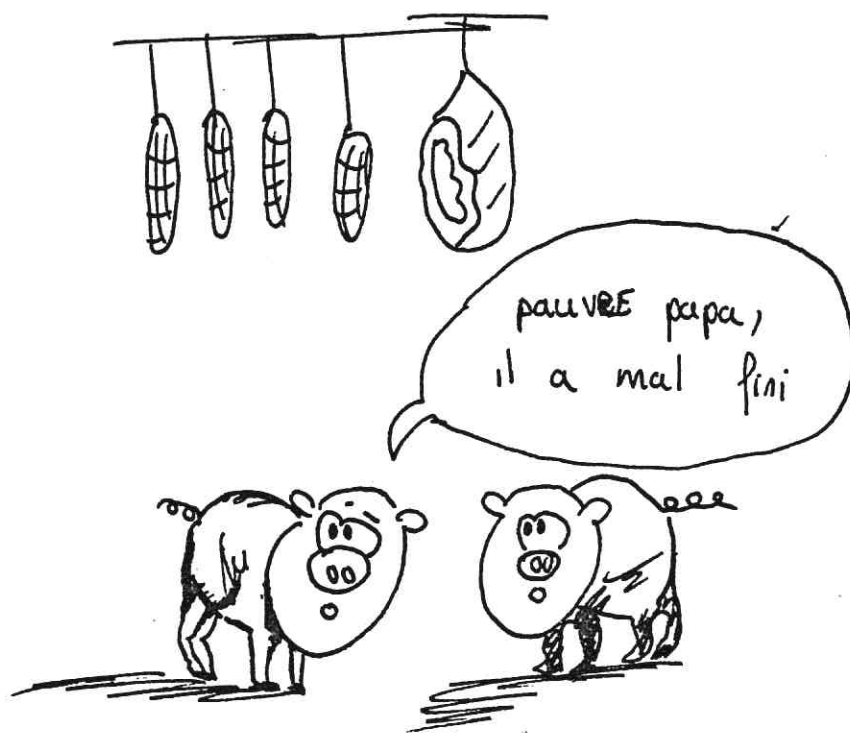
.../...

De plus nous suivons la fabrication depuis l'arrivée jusqu'à l'expédition. Nous avons un laboratoire où une personne à temps complet fait les analyses chimiques et bactériologiques. Si un lot est reconnu impropre, il est retourné au fournisseur.

- D - : Et la publicité ? Est-ce bien nécessaire ?

- R - : Si nous arrêtons, nous aurions immédiatement une baisse des ventes et si nous n'avons pas de "pub" nous n'aurions pas de notoriété. Il faut sans cesse programmer, pour informer notre public et c'est par la "pub" que nous gardons le contact avec le client...

N.B. - Nous n'avons pas parlé de jambons !
Ils sont encore ici, en séchage uniquement, mais temporairement car ils doivent d'ici peu réintégrer l'usine d'Aoste.



Vogue annuelle

12.13.14.15 SEPTEMBRE



Classes en 7

Presque une année pour préparer cette journée. En effet ce fut début juin 86 que l'idée naquit, suite à l'initiative de la classe des 50 ans.

Le 27 juin 86 la première réunion avait lieu, des idées pêle-mêle vinrent de tous les représentants. Décision de la date du 28 mars 1987, ébauche du déroulement de la journée. Ce fut un bon tour de table pour cette première rencontre mais il en aura fallu bien d'autres pour arriver au bout de nos peines, chaque réunion apportant un plus à cette esquisse. D'une simple fête égoïste pour les 7, nous voulions en faire profiter la population.

Dans la matinée du jour "J", Melle Chorein est allée saluer Mme Petit, sa conscrite, à la résidence du lac en lui offrant une plante.

Pour ce fameux défilé, nous, classards, par nos chars, nous avons voulu colorer et faire vibrer ces rues souvent inanimées.

Les 10 ans ouvraient la marche sur leur vélo fleuri sous la conduite de notre garde champêtre. Les 20 ans en panthère rose assurant la nouvelle génération, suivis de la société musicale, puis les 30 ans sur le thème des vendanges (moteur-culteur de 1957 conduit par son propriétaire, un visage local). Les 40 ans revivaient les années 60 sur un fond sonore "salut les copains" etc... sans oublier le 1er astronaute; le ½ siècle pour confirmer l'image de marque de la région présentait la pomme rouge ou jaune selon leur goût, les 60 ans conduis en fardinière, fières de leur société intitulée "Agence de voyages de Maclas", il est vrai que la vie commence à 60 ans. L'unique représentant des septuagénaires était conduit en peugot 301, puis les 80 ans promenés en calèche fleurie, et Melle Chorein la doyenne du jour, forte de ses 90 printemps clôturait ce défilé, dans une magnifique calèche.

Au cours de celui-ci un arrêt sur la grande place permit le dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'une minute de silence en souvenir des 7.

Le défilé se termina à la salle des fêtes où un excellent repas attendait les convives. Chansons, blagues animèrent la soirée. Le dimanche 29 mars à 10 H une messe était dite pour les classes en 7.

.../...

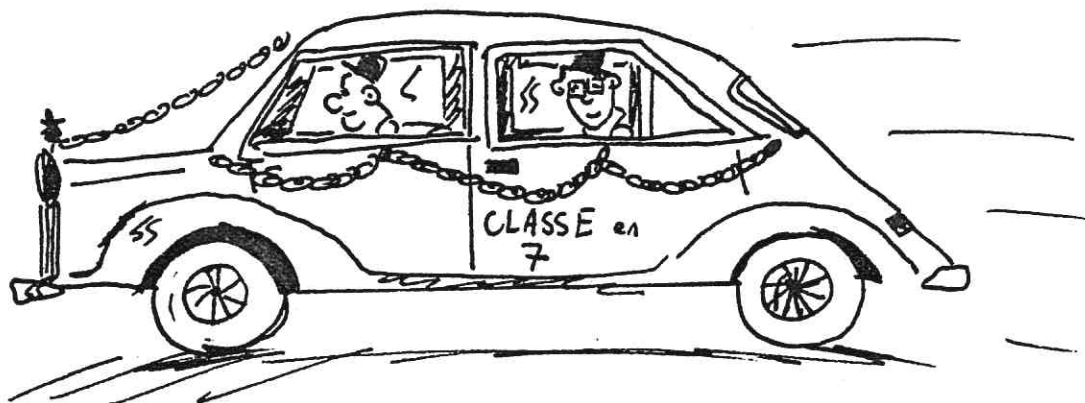


Beaucoup de personnes ont participé à la réalisation de cette rencontre, prêt de matériel, costumes, confection des chars, fleurissement, etc... qu'elles en soient remerciées.

Nous remercions également la société musicale qui a permis d'entraîner ce cortège, la délégation des pompiers assurant la circulation et aussi la population qui a répondu présente.

Grâce à tous, ces retrouvailles des classes en 7, furent une belle fête, très réussie, dont on se souviendra longtemps.

Les classards en 7.





(HIER, AUJOURD'HUI et DEMAIN)

1) HIER

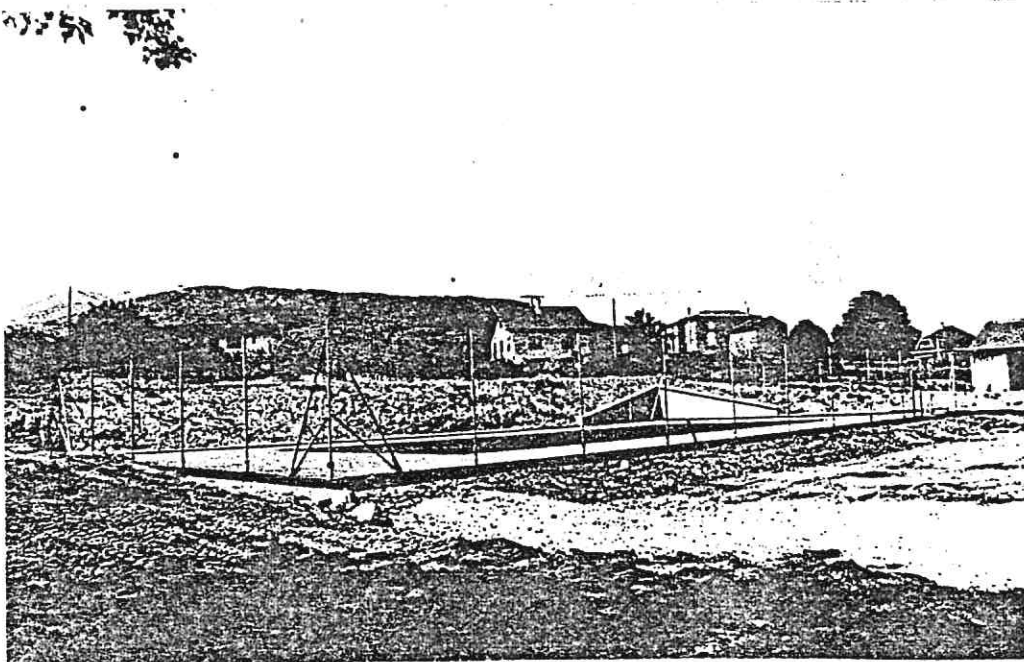
- En 1982, le club de tennis faisait partie de la MJC, sa scission intervenant début 1983, le club devenait une section de l'association sportive de Maclas, avec un nouveau statut. Le court utilisé est en "terre battue", surface qui demande beaucoup d'entretien et donc beaucoup de soins. Malheureusement, malgré le dévouement des membres du bureau et d'indessants rappels aux niveaux des joueurs, pour que l'auto-entretien se fasse, le court se dégradait et la qualité du jeu s'en faisait durement ressentir.

- Des contacts furent pris pour, tout au moins, refaire la "terre battue" ou construire un nouveau court "en dur". (Electricité de France ayant mis à la disposition de la municipalité une subvention de 110.000 Frs).

- En 1986 la décision pour la construction du nouveau court fût prise. Il était temps, en voici la preuve par quelques chiffres :

1983	:	106	licenciés	dont	43	jeunes	de moins de	15	ans,
1984	:	113	licenciés	dont	40	jeunes	de moins de	15	ans,
1985	:	92	"	"	37	"	"	"	"
1986	:	67	"	"	26	"	"	"	"
1987	:	31	"	"	17	"	"	"	"

- Il faut remarquer que plusieurs nouveaux terrains ont été construits dans la région et que l'état du terrain maclaire ne permettait vraiment plus la pratique du tennis dans des conditions normales. Mais le bureau du club n'a pas désespéré. (Il s'en est fallu de peu!)



2) AUJOURD'HUI

- Situé dans le complexe sportif, le court en "enrobé poreux", surface perméable qui permet de jouer "presque" par tous les temps, d'une longévité importante et pratiquement sans entretien, attend les adeptes du tennis. Les soins sont toujours de rigueur, il en va de soi!

- Faute de crédit (propos de Monsieur le Maire) il n'a pas été possible de construire 2 terrains en même temps, ce qui aurait permis de faire une économie substantielle. Mais le terrassement a été fait pour 2 surfaces de jeu, espérons seulement que la réalisation du 2ème court (coût environ 110.000 Frs) n'attende pas plusieurs années, ou la saturation du 1er.

2.1 le bureau 1986-87

Président	: ARDUIN Philippe
Vice-président	: PERNOUD Jean Pierre
Trésorier	: BERT Daniel
Secrétaire	: BOURGES Nathalie
Educateur	: VAROIT Philippe.

- La saison de tennis FFT commence le 1er novembre de chaque année, il n'est donc plus possible d'acheter des cartes 86-87 jusqu'au mois d'octobre. Devant ce fait, il a été mis en place une vente de ticket par heure de jeu. (prix 10 F) ce qui permettra aux "malheureux" qui n'ont pas acheté leur licence l'année dernière de profiter du nouveau terrain. Au mois d'octobre 87 les nouvelles adhésions seront en vente, et une large information sera faite en son temps.

2.1 l'organisation

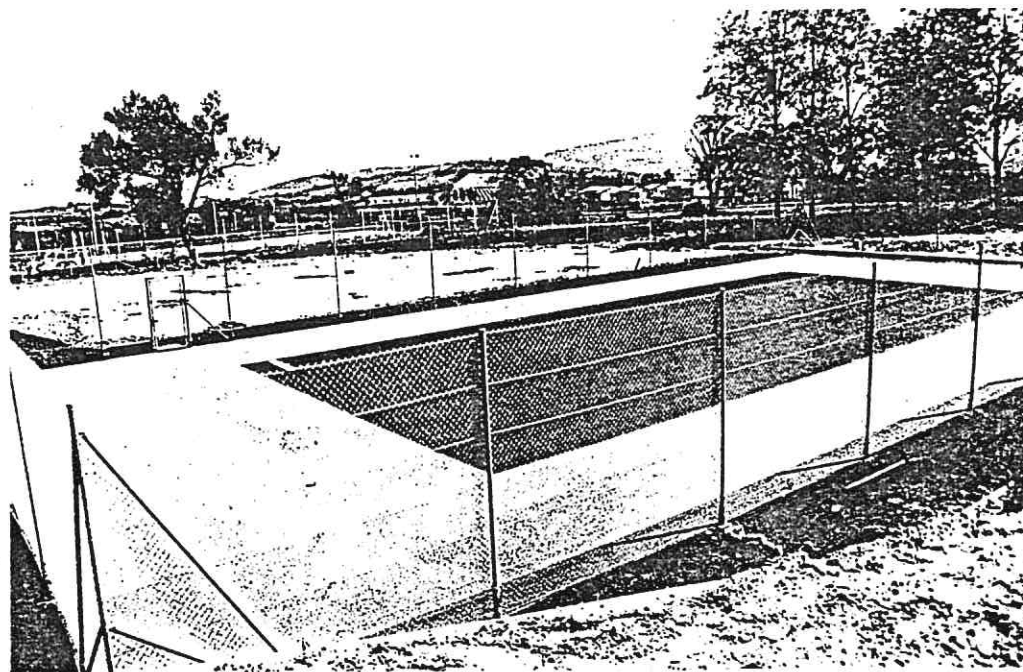
- Pour ce nouveau court, un planning de réservation particulier est mis en place. Chaque adhérent aura un badge (avec photo) et une clé. Il devra l'implanter sur le tableau au jour et à l'heure de son choix. (Il ne pourra donc être réservé qu'une heure à la fois).

- Les badges et la clé seront remis contre le paiement de la cotisation au club, et la caution de 80 Frs qui sera restituée en fin d'année, en échange de la clé et du badge, bien sûr !

- Tous les adhérents sont responsables du terrain et de son organisation. Le respect des règles permettra à tous ceux qui cotisent pour le club de profiter agréablement des belles infrastructures mis à notre disposition par la municipalité.

.../...

- Ne pas oublier que dans le prix d'une licence est compris la part de la fédération française, la part du club, et surtout l'assurance nécessaire et indispensable à l'activité physique pratiquée.



3) DEMAIN ou la saison 87-88

- un tournoi interne sera organisé au mois de septembre, il sera cloturé par l'inauguration officielle du court.

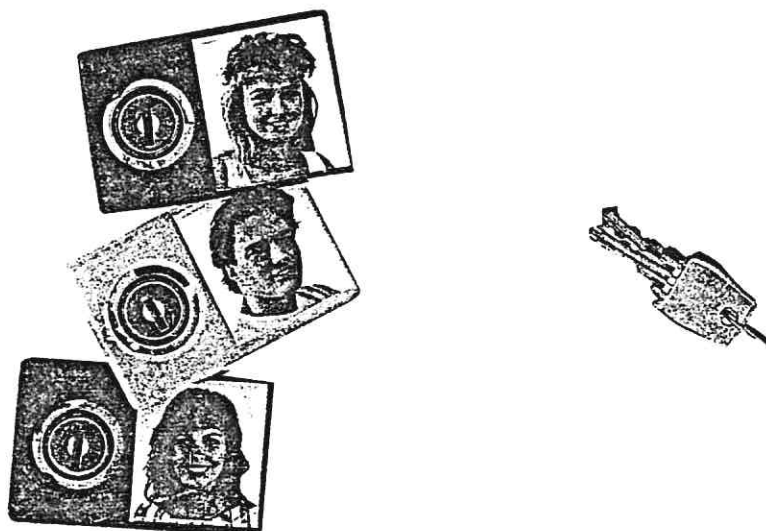
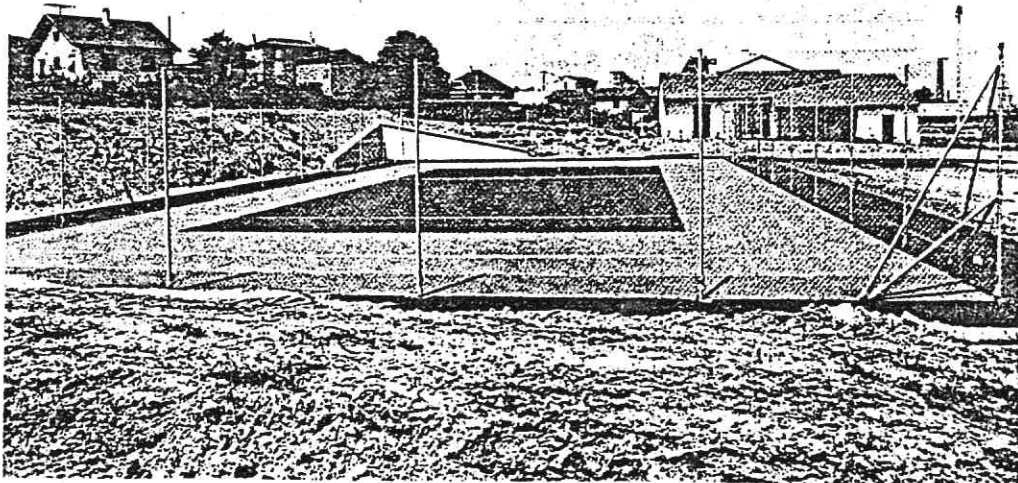
- au mois d'octobre aura lieu la vente des nouvelles licences ainsi que l'assemblée générale. A ce sujet les membres du bureau regrettent chaque année le manque de participants à cette assemblée. Les décisions à prendre, ne sont pas réservées uniquement aux membres du bureau, elles doivent refléter le maximum d'opinions et sans votre présence, comment créer des discussions suivies par des décisions majoritaires. Alors on espère que pour l'année 87-88, vous serez nombreux lors de l'assemblée générale.

- l'année précédente le club ayant proposé à la ligue, une personne afin de passer le brevet d'éducateur fédéral, Philippe a atteint ce but. Ce qui permet, à la rentrée, la création d'une école de tennis pour enfant de 7 à 15 ans. Il pourra aussi faire des petits stages de découvertes ou de perfectionnement pour jeunes et adultes après 17 H en semaine ou pendant les journées du week-end. L'école de tennis se déroulerait le mercredi de 15 H à 19 H.

.../...

- pour tous renseignements vous pouvez contacter
VAROIT Philippe 19 hameau du Rieux à Maclas
Tel : 74-87-51-70 en dehors des heures de travail.

- un club est une organisation qui, sans les personnes responsables, ne serait rien. Il est nécessaire de remplacer ceux qui ont déjà donné beaucoup d'eux-mêmes pendant de bien longues années. Il est donc fait appel à tous les adhérents qui veulent nous aider à partager ces tâches. Membre du bureau ou aide-éducateur pour l'école de tennis, toutes les personnes intéressées doivent se faire connaître.



ETAT CIVIL DU 1° JANVIER 87 AU 22 JUIN 1987

NAISSANCES

CELLARD Mélanie Isabelle	née le 4 Janvier 1987	ANNONAY 07
MARTHOURET Arnaud Yvan Alain	né le 31 Janvier 1987	ANNONAY 07
CELLARD Cyril Jean-Sébastien	né le 10 Février 1987	VIENNE 38
FAYARD Clémentine	née le 12 Février 1987	STE COLOMBE 69
GARNIER Anthony Thierry Stéphane	né le 23 Février 1987	ANNONAY 07
VALLET JérémY	né le 27 Février 1987	ANNONAY 07
GAY Mathieu Julien	né le 27 Mars 1987	STE COLOMBE 69
JUTHIER Emilie Alice	née le 7 Avril 1987	VIENNE 38
CIVEZ Nazire	née le 15 Avril 1987	ANNONAY 07
FORNS Aurélien	né le 25 Avril 1987	ROUSSILLON 38

DECES

COUTURIER/ BAROU Marie Antoinette	décédée le 26 Janvier 1987 à	MACLAS
BERAUD/ GAY Renée Louise Josette	décédée le 20 Février 1987 à	STE COLOMBE
CELLARD Joannès Maurice Aimé	décédé le 24 Février 1987 à	ANNONAY
PLASSON Eugène Lucien Joseph	décédé le 15 Mars 1987 à	MACLAS
ORIOU / GACHE Jean Marie Marius	décédé le 17 Avril 1987 à	MACLAS
FILS Joseph	décédé le 7 Mai 1987 à	MACLAS
TRANCHAND René Jean-Baptiste	décédé le 26 Mai 1987 à	LORIOU
VEYROT/ TONELLI Emmy	décédée le 17 Juin 1987 à	VIENNE

MARIAGES

THOMAS Claude Alex &
FANGET Corinne Raymonde Mariés le 23 Mai 1987 à MACLAS

LADAVIERE Christian &
TERRASSE Danielle Claudine Lucie Mariés le 20 JUIN 1987 à MACLAS

Imprimé par le :

CENTRE DEPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE
DE LA LOIRE
Jardin des Plantes - 9, allée Michel Ange - 42100 SAINT-ETIENNE

Tél. 77-25-20-91

